

- A5

Servitudes pour la pose des canalisations publiques :
- d'eau potable
- d'assainissement
- AC1

Servitudes de protection des monuments historiques :
- inscrits
- classés
- EL3

Servitudes de halage et de marchepied
- EL7

Servitudes d'alignement
- I3

Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz
- I4

Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
- PT1

Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électro-magnétiques
- PT2

Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat
- PT3

Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques



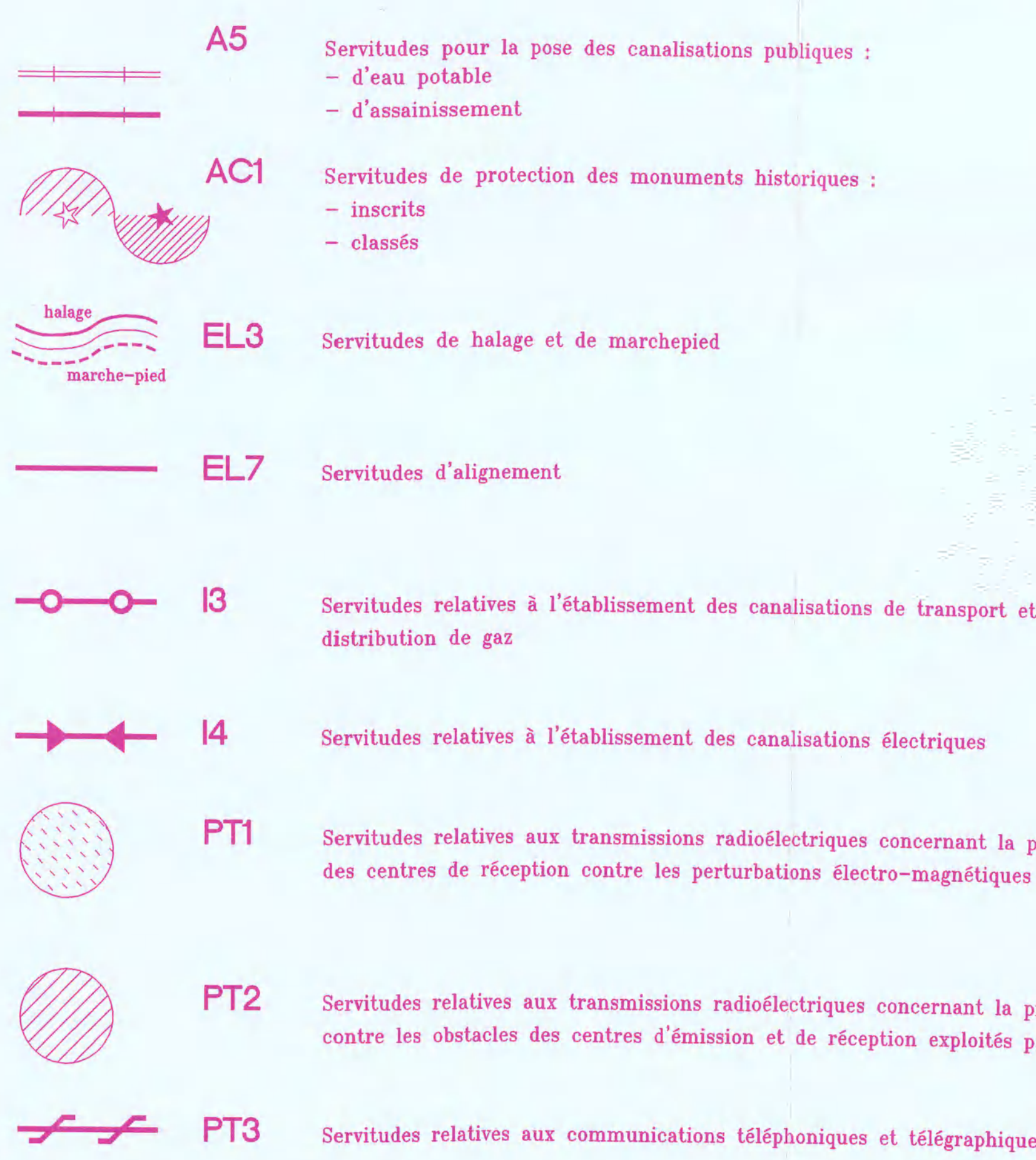
dde 63

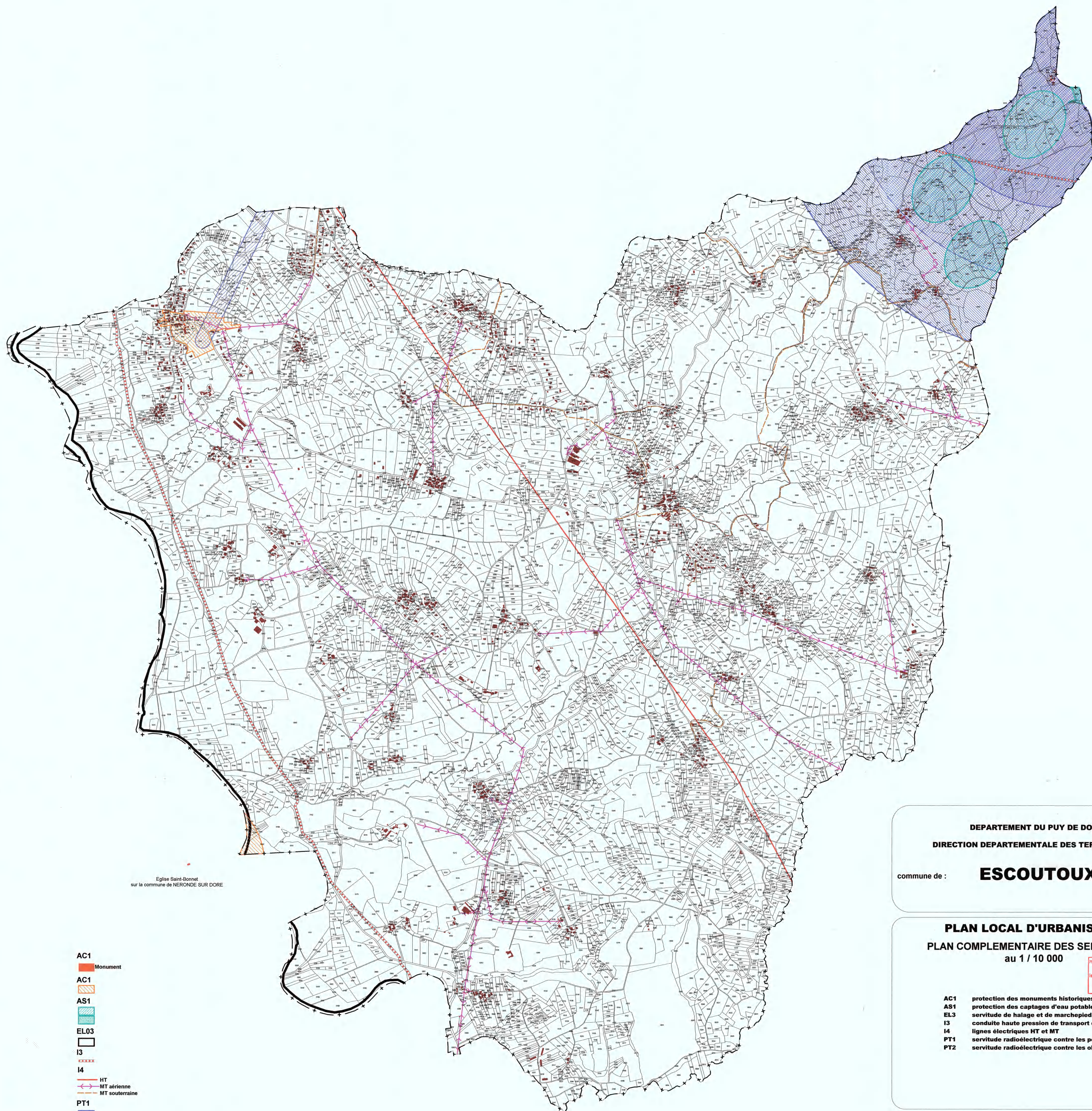
10

E

0

TIELLES





Eglise Saint-Bonnet
sur la commune de NERONDE SUR DORE

- AC1
Monument
AC1
AS1
EL03
I3
I4
HT
MT aérienne
MT souterraine
PT1
PT2

DEPARTEMENT DU PUY DE DOME
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

commune de : **ESCOUTOUX**

DDT63 SPAR/UR

PLAN LOCAL D'URBANISME
PLAN COMPLEMENTAIRE DES SERVITUDES
au 1 / 10 000

REQUIS A LA PREFECTURE
23 DEC. 2013
THIERS

AC1 protection des monuments historiques
AS1 protection des captages d'eau potable
EL3 servitude de halage et de marchepied
I3 conduite haute pression de transport de gaz
I4 lignes électriques HT et MT
PT1 servitude radioélectrique contre les perturbations EM
PT2 servitude radioélectrique contre les obstacles

MISE A JOUR

PLU approuvé le 26/07/2004
Modification n°1 du 08/03/2007
Modification simplifiée n°1 du 16/07/2012
Retirée le 10/12/2012

Arrêté de mise à jour (complément SUP)
du